



**FRESSIES**

# Le P'tit Meutin

## ***Infos pratiques***

### **Mairie**

- Heures d'ouverture au public :  
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h.
- Téléphone : 03.27.79.91.13
- Courriel : [mairie.fressies@orange.fr](mailto:mairie.fressies@orange.fr)
- Site internet : <https://www.fressies.fr>
- Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

### **Ecole**

- Téléphone : 03.27.79.95.15
- Adresse : 49, rue d'Aubencheul
- Courriel : [ce.0591239b@ac-lille.fr](mailto:ce.0591239b@ac-lille.fr)

### **Assistants Maternelles**

Se rapprocher de la mairie pour connaître leurs coordonnées.

### **Déchetterie de Blécourt (horaires d'hiver 2024)**

- Lundi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Mardi : de 9h à 13h
- Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 18h

**Pour être informé  
régulièrement des  
événements  
à venir à Fressies,  
rendez-vous sur  
la page d'accueil  
du site :  
[fressies.fr](http://fressies.fr)**

# LA VIE COMMUNALE - L'ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- de Hortense HENOT, née le 3 avril 2024,  
fille d'Alexy HENOT et de Mélanie LANNOY,  
183 rue d'Aubencheul.

- de Timéo LANCINOT, né le 6 mai 2024  
fils d'Alexandre LANCINOT et de Fanny DEZITTER,  
240 rue d'Héronville.

- de Alice STIEVENARD, née le 8 mai 2024,  
fille de Aimerick Stievenard et de Elodie LEDEZ,  
180 rue d'Abancourt.

*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.*

## NOUVEAUX ARRIVANTS

***Bienvenu à Mathieu STANDAERT et à Laura NAESSENS-DEBAVELAERE  
et leurs 3 enfants,  
55 A Grand Rue.***

***Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous faire connaître en mairie.***

## DATES A RETENIR

<b>6 juin 2024</b>	Date limite pour les déclarations 2024 (internet) - Départements 59 - 62
<b>9 juin 2024</b>	Elections Européennes (1 tour)
<b>2 juillet 2024</b>	Cambrai accueillera le relais de la flamme de Paris 2024.
<b>14 juillet 2024</b>	Fête Nationale
<b>2 août 2024</b>	Inauguration de la fête locale de Fressies
<b>3 août 2024</b>	Brocante et concours de pétanque
<b>4 août 2024</b>	Apéritif concert

## CHASSE A L'ŒUF A FRESSIES

Une chasse à l'œuf a été organisée le dimanche 31 mars au terrain de football. Les enfants de Fressies accompagnés de leurs parents étaient invités, par le Comité des Fêtes, à passer un agréable moment.

Des mascottes, des surprises et à l'issue de la chasse aux œufs, un moment de convivialité qui a été fort apprécié des enfants.



## ARMISTICE du 8 MAI 1945



Ce 8 mai 2024 a été célébré le 79<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts.

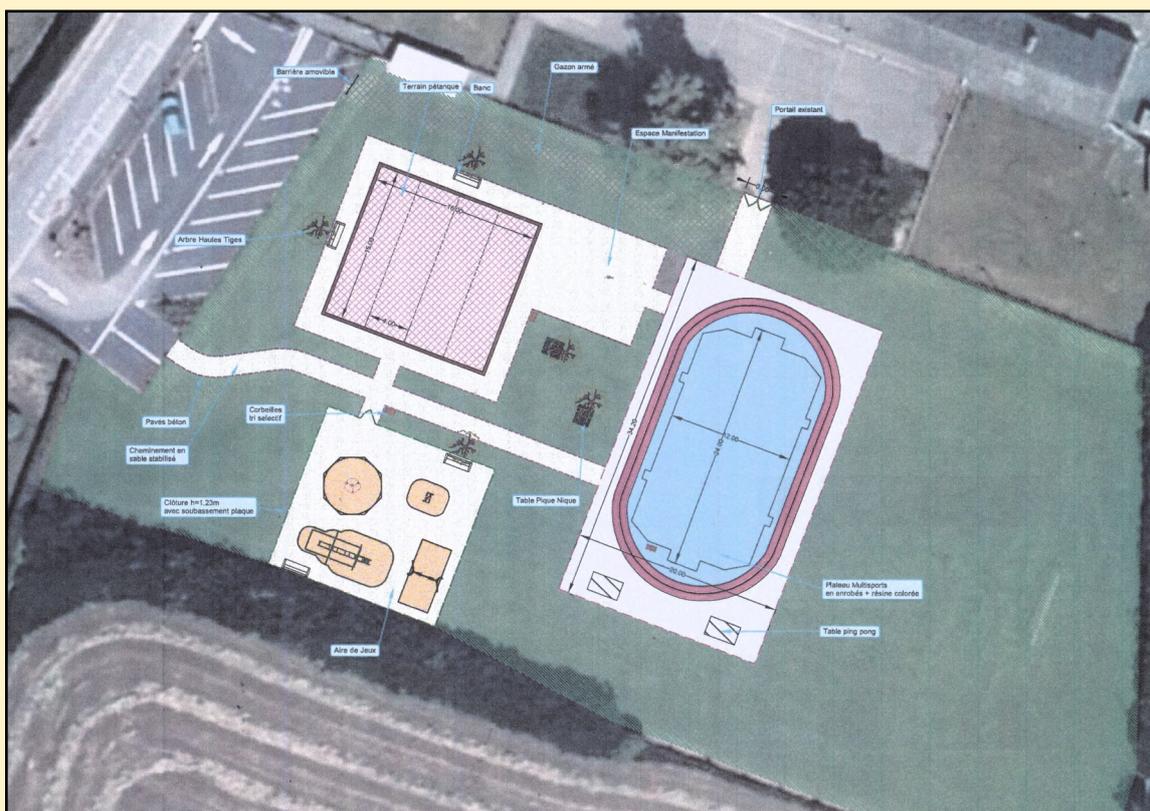
Après une minute de recueillement, les participants, invités par Madame le Maire, ont rejoint la mairie où un vin d'honneur a été offert.

# LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

## - Le City-stade



Malgré une météo peu favorable, les travaux du City-stade vont bon train et devraient être terminés dans les délais.



## CONCOURS DE PECHE du 18 mai 2024

*Malgré un ciel couvert et un terrain boueux, quarante participants se sont retrouvés au concours de pêche qui s'est déroulé le 18 mai à Fressies.*

*Vingt-huit kilos de poissons ont ainsi été pêchés dont quatre kilos pour le premier des concurrents.*

*Un repas convivial a été servi pendant le midi.*



-----  
*Prochains concours les 10 et 31 août.*

*Inscriptions en mairie et renseignements auprès de Mr Masselot : au 07 63 73 93 89.*

## FIN DE L'ADSL ET FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et plus performant, la fibre.



La fermeture du réseau cuivre à Fressies.

La fermeture technique des lignes du lot 3, dont fait partie Fressies, est fixée au **31 janvier 2027**. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (dont la fibre déjà installée à Fressies).

Quelles conséquences pour le consommateur ?

La fin programmée du réseau cuivre signifie tout d'abord que les offres ADSL ne seront plus disponibles à l'abonnement chez les opérateurs. Cette fermeture commerciale devrait intervenir d'ici 2026. Les services qui l'utiliseront encore cesseront alors de fonctionner. Ainsi les téléphones branchés à une prise en **T** ainsi que l'abonnement à l'ADSL ne marcheront plus. Cette fermeture technique se fera progressivement, avec un aboutissement du projet prévu pour 2030.

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Le 27 janvier 2024

Présents : 10

Absent excusé : 1

Procuration : 1

#### **APPROBATION DU PROCES -VERBAL DE LA REUNION DU 12 JANVIER 2024 :**

Le procès -verbal est adopté à l'unanimité.

#### **REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE D'ACTIVITES MULTIGENERATIONNELLES : CHOIX DES ENTREPRISES :**

A l'unanimité, le conseil municipal retient l'entreprise DESCAMPS TP pour un coût de 85 940,50 € et l'entreprise DELTOUR PAYSAGE ( Equipements et aménagements paysagers) pour un coût de 132 313,61 €, le total s'élève donc à 218 254,11€ HT.

#### **PROPOSITION D'AMENAGEMENTS DE SECURITE RD 71,RD 140 ET RUE D'HERONVILLE :**

L'intégralité des devis n'ayant pas été reçue, il convient donc d'ajourner la proposition.

#### **PROPOSITION D'ORGANISATION DE CONCOURS DE PECHE :**

A l'unanimité, le conseil municipal répond favorablement à la demande de Monsieur Jean Charles MASQUELIER, Président de la société de chasse de FRESSIES qui sollicite l'autorisation d'organiser un concours de pêche le 18 mai, au Canal, le 10 août et le 31 août 2024.

Et à la demande de l'association féchinoise de pêche qui souhaite organiser un concours pour les jeunes de moins de 18 ans et les « féminines » de moins de 20 ans ainsi qu'un enduro carpes de 48 heures du 27 septembre 2024 à 12 heures au 29 septembre 2024 -12 h au marais du bac pour 6 à 7 équipes de 2 personnes.

#### **PROPOSITION DE CREATION ET D'INSTALLATION DE NICHOURS AVEC LES ELEVES DE L'ECOLE DE FRESSIES :**

A l'unanimité, le conseil municipal répond favorablement à la demande de Monsieur Raynald MASSELOT, adjoint en charge des marais qui souhaite construire et installer quelques nichours à canards dans les marais.

Les élèves de l'école de Fressies les construiront ; charge à la commune de fournir le matériel et participeraient à leur installation dans le cadre d'une visite pédagogique avec étude de la faune et la flore.

#### **DEMANDE D'EMPLACEMENT FORAIN :**

A l'unanimité, le conseil municipal accorde un emplacement à Monsieur Max KIEDYK pour un manège type enfantin. Une subvention de 350,00 € lui sera octroyée ; elle comprend la fourniture de 100 tickets qui seront offerts aux enfants âgés de 2 à 5 ans.

### Le 1er mars 2024

Présents : 8

Absents excusés : 4

Procuration : /

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 JANVIER 2024 :**

Le procès - verbal est adopté à l'unanimité.

#### **PROPOSITION FINANCIERE DE JVS - PRESTATAIRE INFORMATIQUE :**

Le contrat HORIZON VILLAGE CLOUD arrive à échéance.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat HORIZON VILLAGES INFINITY d'une durée de 3 ans pour un montant annuel de 4 962,00 € HT.

#### **PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE :**

La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide que la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions réglementaires.

#### **PROPOSITION D'ORGANISATION D'ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES :**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'organiser un accueil de loisirs pendant :

- les vacances de printemps du 22 au 26 avril 2024

- les vacances d'été du 8 au 26 juillet 2024

- les vacances de la toussaint du 21 au 25 octobre 2024

Et décide de confier la gestion de l'accueil de loisirs à l'IFAC.

Il est précisé qu'un nombre minimum d'enfants est attendu faute de quoi l'organisation d'un accueil de loisirs pourrait être revue.

#### **PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN REPAS POUR LES AINES :**

A l'unanimité, le conseil municipal se dit favorable à la proposition d'offrir un repas aux aînés (personnes de 65 ans et plus) le 20 octobre 2024 au restaurant le Canotier à Paillencourt. Celui-ci pourrait être organisé en collaboration avec la commune de Paillencourt qui « privatise » le lieu pour l'occasion.

Un devis sera présenté lors d'une prochaine réunion.

**MISE EN SECURITE DES RD 71, RD 140 ET RUE D'HERONVILLE :**

A 9 voix pour et 1 contre, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise AISNE APPLICATION pour un montant total de 13 569,20 € HT.

Madame le Maire est autorisée à signer la convention avec le département.

**REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE D'ACTIVITES MULTIGENERATIONNELLES : CHOIX DES COULEURS DES ELEMENTS :**

Le conseil municipal retient les couleurs grise et rouge.

**DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE SALLE A DESTINATION D'ASSISTANTES MATERNELLES :**

A 5 voix pour et 5 abstentions, le conseil municipal autorise Madame le Maire à mettre le local annexe de l'école à disposition des assistantes maternelles. Il est précisé que l'association devra être créée ; qu'un planning d'occupation sera remis à Madame le Maire qui le soumettra aux services de la PMI.

**DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DES FETES PAR L'ASSOCIATION ENERGY :**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à mettre à disposition à l'association ENERGY la salle des fêtes le jeudi matin pendant 1 heure pour l'année 2024.

**PROPOSITION DE REGLEMENT POUR LE CIMETIERE :**

Le conseil municipal valide le règlement présenté.

**Le 5 avril 2024 :**

**Présents :** 7

**Absents excusés :** 4

**Procuration :** 1

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1ER MARS 2024 :**

Le procès - verbal est adopté à l'unanimité.

**PROPOSITION D'ACHAT D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTION :**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à passer commande d'un nouveau matériel et à procéder à l'exécution de la vente de l'imprimante multifonction MPC3004 de la mairie dont le contrat de maintenance arrive à échéance, les frais de toner, de réparation incombant désormais à la commune.

Coût de la nouvelle imprimante : 4 782,00 € HT.

**VENTE DE LA PARCELLE B 90 - MODALITES**

Une étude géotechnique est demandée à INGEO pour un coût de 708,00 € TTC.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter la proposition de Madame le Maire :

- vendre ladite parcelle par adjudication aux conditions suivantes qui seront reprises dans un cahier des charges établi par le notaire .

- Donner pouvoir à Maître HERVOIS, notaire associé de la société à responsabilité limitée dénommée

« CYRIL HERVOIS ET ADRIEN LEMAIRE, NOTAIRE ASSOCIE » dont le siège social est à Cambrai (59400).

- Charger Maître HERVOIS d'effectuer toutes les formalités en la matière.

**DEMANDE DE SUBVENTION 2024 DE L'USEP :**

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accorder à l'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT du 1er degré une subvention d'un montant de 150,00 €.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles 1639 A, 1379 et 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux, à la fixation et au vote des taux d'imposition, il est proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,85 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,94 %

Taxe d'habitation : 10,12 %

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DE LA COMMUNE :**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE :**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DANS LE BUDGET PRIMITIF 2024 :**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat 2023 dans le budget 2024.

**VOTE DU BUDGET 2024 :**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2024.

**LES COMPTES-RENDUS COMPLETS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE ET SUR LE SITE : FRESSIES.FR**



## Gymnastique à Fressies

Vous voulez garder la forme ?

Pour cela un cours de gym est donné

tous les jeudis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Fressies.

(Cotisation annuelle 30 € - inscription sur place)



## Les Restaurants du Cœur - Centre de Féchain



La campagne **d'ÉTÉ** a lieu un mercredi sur deux

à compter du 27 mars au 23 octobre 2024.

En juillet : le 3 et le 17 et en août : le 28.

Contact : *Martine LUCAS* au 06 62 02 43 91



Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services se tient à votre écoute :

- **Camion bleu du Cambrésis à Neuville Saint Rémy,**

Le samedi 15 juin et les vendredis 19 juillet et 16 août,  
place Edouard Lhotellier, de 8H30 à 12H30.

- **Camion bleu du Douaisis à Féchain,**

Les mercredis 5 juin, 3 juillet et 7 août, 10 rue Louis Chantreau de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Consultez les dates exactes des permanences sur [info.lenord.fr](http://info.lenord.fr)